

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 144 (2023)
Heft: 1-2

Artikel: Nourrir les abeilles
Autor: Guichard, Matthieu / Kurth, Pierre-Alain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068378>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nourrir les abeilles

Matthieu Guichard, Pierre-Alain Kurth, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
matthieu.guichard@apiservice.ch, pierre-alain.kurth@apiservice.ch

Les aléas environnementaux (par exemple liés aux conditions atmosphériques ou aux sources de miellée) peuvent entraîner une fluctuation notable de l'offre en nourriture des abeilles. Si celle-ci devient trop faible, l'apicultrice doit réagir pour préserver la santé de ses colonies.

Lorsqu'elles butinent, les abeilles récoltent dans l'environnement les ressources alimentaires nécessaires au bon fonctionnement de la colonie. Celles-ci peuvent être de deux types : glucidiques, surtout apportées par le nectar des fleurs et le miellat, et protéiques, issues du pollen des fleurs. Les glucides sont la source d'énergie des abeilles, indispensables surtout pour le développement de l'organisme, les mouvements, le vol et la régulation thermique, tandis que les protéines sont, en plus du développement, utilisées par exemple pour l'immunité ou encore la communication. En Suisse, les abeilles trouvent en général suffisamment de pollen pendant la saison apicole pour couvrir les besoins de la colonie (environ 15 - 30 kg par année). Pour cette raison, le nourrissage apporté par l'apiculteur devrait se limiter à des apports glucidiques sous forme d'eau sucrée, de sirop ou de pâte de nourrissage. Les modes de nourrissage diffèrent selon la saison et le type de colonie (colonie de production ou jeune colonie).

Contrôle de nourriture au début du printemps

Lors de la floraison du perce-neige, les colonies en sortie d'hivernage sont contrôlées afin de s'assurer qu'elles disposent de suffisamment de nourriture. En lien avec le renouvellement de la population en sortie d'hiver, la colonie augmente sa production de couvain et consomme donc davantage de réserves glucidiques pendant cette période, alors qu'il n'y a pas

encore de sources de nectar abondantes à disposition : elle est ainsi complètement tributaire de ses réserves pour son développement. Si celles-ci sont insuffisantes (par exemple moins de 5 kg de nourriture restante), elles peuvent être complétées avec des cadres de provisions ou du candi. Le recours à des nourrissages liquides de stimulation est à proscrire, car cette pratique n'a pas



Source : apiservice

Différents types de candi issus du commerce.

d'impact sur les dynamiques de production de couvain et présente un risque de contamination des produits de la ruche.

Nourrir les jeunes colonies nouvellement formées

Les jeunes colonies formées lors de la miellée de printemps constituent un gage de pérennité pour le cheptel apicole ; elles pourront par exemple être utilisées pour compenser d'éventuelles pertes hivernales ou réunies en fin de saison avec une colonie de production dont la reine âgée est à remplacer. Pendant quelques semaines suivant leur création, jusqu'à l'émergence du premier couvain, les jeunes colonies peuvent présenter un déséquilibre de leur population, les rendant plus sensibles à un manque de nourriture dans l'environnement, d'autant plus qu'elles ont besoin d'énergie pour bâtir leurs cadres de cire gaufrée. De ce fait, il est conseillé de nourrir les jeunes colonies avec de l'eau sucrée 1:1 jusqu'à ce que les cadres de cire gaufrée soient bâtis. Plus tard, l'ajout de pâte de nourrissage aux jeunes colonies favorise leur autonomie alimentaire, et offre une sécurité à l'apiculteur-trice en cas de printemps froids.

Réagir en cas de période de disette

En Suisse, de nombreuses régions peuvent être concernées par une réduction transitoire de l'offre en nectar pendant la saison apicole, souvent en juin. Des colonies n'ayant pas pu produire suffisamment de miel pendant la miellée de printemps, surtout si celui-ci est humide et froid, risquent de manquer de réserves pour se maintenir jusqu'à la miellée d'été. Un tel cas de figure peut aussi apparaître si une quantité trop importante de miel a été récoltée par l'apiculteur après la miellée de printemps. Dans cette situation exceptionnelle, il est alors judicieux d'effectuer un nourrissage d'urgence



Source : apiservice

Un cadre au format Dadant peut contenir jusqu'à 4 kg de nourriture lorsqu'il est complètement plein.

Liens

Le développement des colonies chez l'abeille mellifère



Aide-mémoire 4.2. Nourrissage

(www.abeilles.ch/aidememoire)



Vidéo du SSA:
Nourrissage



avec des cadres de nourriture gardés en réserve, avec du miel issu de l'exploitation personnelle ou, à défaut, avec du candi : dans ce dernier cas, le règlement pour le label de qualité du miel apisuisse indique qu'un délai de deux semaines est à respecter entre le nourrissage et la pose de hausses. L'emploi d'un miel étranger entraîne le risque d'exposer les abeilles à des pathogènes, et est à proscrire. L'utilisation d'eau sucrée ou de sirop n'est pas recommandée pendant cette période si l'on souhaite procéder à une récolte estivale, car ce type de nourrissage risquerait d'altérer la qualité des produits de la ruche récoltés ensuite. Néanmoins, si aucune miellée estivale ne s'annonce et que la période de disette se prolonge (comme en 2021), l'apiculteur-trice doit retirer ses hausses et nourrir ses colonies avec du sirop pour garder des populations suffisamment fortes en vue de la préparation de l'hivernage. Passé la mi-juillet, il ne vaut de toute façon pas la peine d'attendre indéfiniment une miellée tardive pour une récolte de miel, car cela aurait également pour effet de retarder les traitements contre le varroa et d'augmenter le risque de pertes de colonies. L'apiculteur-trice fait donc preuve de responsabilité sur le long terme en privilégiant à tout moment la santé de ses colonies.

Compléter les réserves hivernales

Dès la dernière récolte, l'apiculteur-trice prépare petit à petit ses colonies pour l'hivernage et doit s'assurer qu'elles disposent de suffisamment de nourriture digeste et accessible pour être autonomes jusqu'au printemps suivant. Ce nourrissage a lieu en alternance avec les périodes de traitement contre le varroa et doit permettre aux colonies de disposer d'environ 20 kg de réserves au mois d'octobre. L'apport est raisonné en fonction des provisions déjà présentes dans le corps de la ruche ; il a lieu en une ou plusieurs fois et comprend de l'eau sucrée 3:2 ou du sirop. Le nourrissage de fin de saison a déjà été abordé en détail dans un article paru en août 2022 dans la Revue Suisse d'Apiculture.

Conclusion

La santé des colonies est favorisée par la présence suffisante de nourriture à tout moment pendant la saison. Le contrôle des réserves est, avec une gestion rigoureuse de l'infestation varroa et la détection précoce des maladies et ravageurs, une des tâches primordiales pour garantir la pérennité du cheptel apicole.

	Floraison			Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
	Perce-neige	Dent-de-lion/ colza/pommier	Tilleul/ châtaignier						
Colonies mères / de production	Contrôle de nourriture ; au besoin, donner de la pâte de nourrissage		Nourriture d'urgence au besoin, donner de la pâte de nourrissage		Nourriture hivernale liquide (eau sucrée 3:2)		Contrôle de nourrit. ; au besoin, nourrir		
Jeunes colonies		Nourrir : Eau sucrée 1:1 (liquide) Dès que les cadres de cire gaufrée sont construits : donner constamment de la pâte de nourrissage				Nourrit. d'hiver liquide eau sucrée 3:2			

Tâches apicoles importantes concernant le nourrissage selon l'aide-mémoire 4.2.

Références

Imdorf, A., Ruoff, K., Fluri, P. Le développement des colonies chez l'abeille mellifère. ALP forum, (68), 2009, 1-67.

Guichard, M. Le nourrissage de fin de saison, une tâche primordiale pour un hivernage serein. Revue suisse d'Apiculture, (143) 2022, 331-336

Manifestation en ligne et en direct à ce sujet

Participation sans inscription ; il suffit de cliquer sur le lien de participation sous www.abeilles.ch/manifestations-ssa

09.02.2023, 20h : Contrôle des réserves et nourrissage

Nouveau membre au sein de l'équipe du Service sanitaire apicole

Anja Ebener, directrice apiservice/Service sanitaire apicole (SSA), anja.ebener@apiservice.ch

Début 2023, Fabian Trüb prendra ses fonctions comme spécialiste de la santé des abeilles (80 %) au sein de l'équipe de base du SSA. Il avait douze ans quand il a découvert son amour pour les abeilles, ce qui l'a naturellement conduit à l'apiculture. Sur son exploitation apicole en ruches divisibles, il s'occupe aujourd'hui d'une vingtaine de colonies, réparties sur trois emplacements. Il met à jour ses connaissances apicoles dans le cadre de sa formation continue d'apiculteur avec brevet fédéral.

Technicien du son de formation, Fabian a un talent pour les moyens de communication modernes et est un praticien enthousiaste. Grâce à son expérience dans le domaine de la formation des adultes, il attache beaucoup d'importance aux formations pratiques.

Nous souhaitons la bienvenue à Fabian Trüb et nous réjouissons d'une collaboration fructueuse.



E-mail : fabian.trueb@apiservice.ch - Téléphone 079 199 82 15